

ذكر قتله لابن ملك التجار وكان ابن ملك التجار شاباً صغيراً لا نبات بعارضيه فلما وقع خلاف عين الملك وقيامه وقتاله للسلطان ما سنذكره غلب على ابن ملك التجار هذا فكان في جلته مقهوراً فلما هُزم عين الملك وقُبض عليه وعلى أصحابه كان من جلته ابن ملك التجار وصهره ابن قطب الملك فامر بهما فعُلِّقا من ايديهما في خشب وامر ابناء الملوك فرموها بالنشاب حتى ماتا ولما ماتا قال الحاجب خواجه امير على التبريزي لقاضي القضاة مال الدين ذلك الشاب لم يجب عليه القتل فبلغ ذلك السلطان فقال هَلَّا قُلتَ هذا قبل موته وامر به فُضرب مايتى مقرعة او نحوها وُجِن وأُعطى جميع ماله

DE LA CONDAMNATION À MORT PRONONCÉE PAR LE SULTAN,
CONTRE LE FILS DU ROI DES MARCHANDS.

Le fils du roi ou prévôt des marchands était un tout petit jeune homme, sans barbe. Lorsque arrivèrent l'hostilité de 'Aïn almolc, sa révolte et sa guerre contre le souverain, comme nous le raconterons, le rebelle s'empara de ce fils du roi des marchands, qui se trouva ainsi par force au milieu de ses fauteurs. 'Aïn almolc ayant été mis en fuite, et puis saisi, de même que ses compagnons, on trouva parmi ceux-ci le fils du roi des marchands et son beau-frère ou allié, le fils de Kothb almolc. Le sultan ordonna de les attacher tous les deux par leurs mains à une poutre, et les fils des rois leur lancèrent des flèches, jusqu'à ce qu'ils fussent morts.

Alors le chambellan Khodjah Émir 'Aly attibrîzy dit au grand juge Camâl eddîn : « Ce jeune homme ne méritait pas la mort. » Le sultan sut cela, et lui fit cette observation : « Pourquoi n'as-tu pas dit cette chose avant sa mort ? » Puis il le condamna à recevoir environ deux cents coups de fouet,